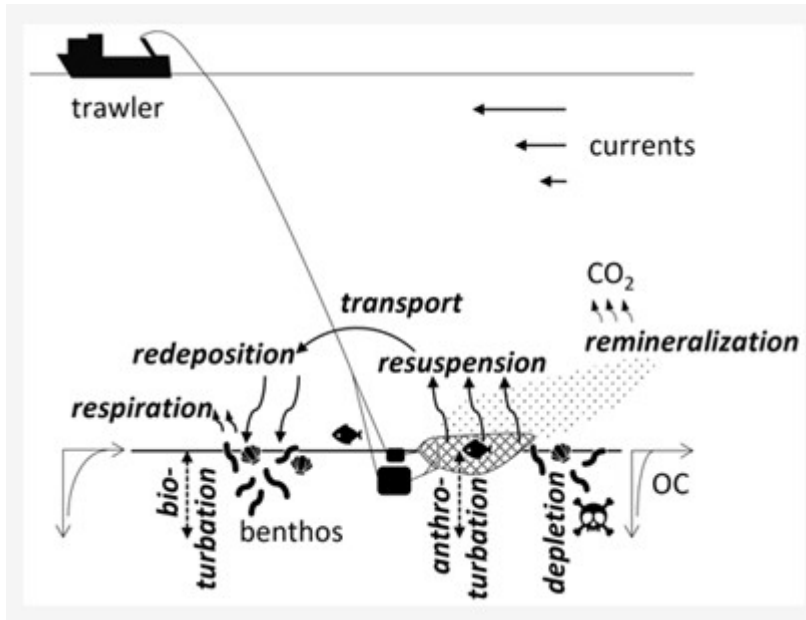


# Impacts du chalutage de fond sur les émissions de dioxyde de carbone

11 juillet 2024

La revue *Biogeosciences* a publié en mai 2024 [un article](#) sur les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) liées au chalutage de fond, une pratique généralement appréhendée sous l'angle de ses effets négatifs sur la biodiversité. Les auteurs ont quantifié, à travers différentes simulations, les impacts de l'utilisation des engins de pêche sur le carbone organique contenu dans les sédiments des fonds marins de la mer du Nord. D'après l'étude, le chalutage de fond serait responsable d'émissions aqueuses de l'ordre de 2 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année, dont la moitié pourrait être émise dans l'air et s'accumuler dans l'atmosphère. Les auteurs estiment qu'une réduction nette de près de 30 % de cet impact serait possible, sans réduire l'effort de pêche, en interdisant le chalutage dans les zones où le carbone organique est le plus vulnérable aux perturbations.

**Interaction du chalut avec le carbone organique contenu dans les sédiments des fonds marins**



Source : *Biogeosciences*

Source : [Biogeosciences](#)